



**OBJECTIF**  
**SANITAIRE**

# Sommaire

- p. 1 Nos rencontres de novembre
- p. 2 Parlons Prophylaxie
- p.3 La Parasitologie en élevage
- p. 4 La Paratuberculose et la BVD
- p.5 Témoignage d'un éleveur mixte
- p.6 iCownect : l'élevage connecté

## Calendrier des réunions d'information

Mardi 13 novembre	LA PLANCHE
Jeudi 15 novembre	PLESSE
Vendredi 16 novembre	ABBARETZ
Mardi 20 novembre	SAINTE PAZANNE
Jeudi 22 novembre	PONTCHATEAU
Mardi 27 novembre	MESANGER
Jeudi 29 novembre	FAY DE BRETAGNE

### GDS de Loire-Atlantique

Rue Pierre-Adolphe Bobierre  
La Géraudière - 44939 Nantes cedex 9  
Tél. : 02.40.16.39.00. Fax : 02.40.16.39.19  
e.mail : [gds44@reseaugds.com](mailto:gds44@reseaugds.com)

## Editorial

Par Stéphane JEANNE - Président du GDS

Mes chers collègues,

Avant de nous retrouver pour nos réunions de secteur de novembre, le mois d'octobre a amené son lot d'évolutions et de validations lors du Conseil d'Administration.

La cotisation au GDS est maintenue à l'identique, gageant que nous pouvons faire davantage pour les éleveurs, à budget constant. Le projet stratégique que nous entreprenons est centré sur un service permanent aux éleveurs adhérents, une proximité plus marquée avec l'équipe technique, une mise en lumière des missions du GDS et un ancrage renforcé du réseau des délégués, ce qui fait notre force depuis 64 ans avec les réussites que nous connaissons tous.

Dans ce cadre, les administrateurs ont été heureux d'accueillir ce 11 octobre, lors du CA, 15 nouveaux délégués communaux, afin de leur permettre de rencontrer l'ensemble de l'équipe administrative, découvrir l'organisation des services et l'ensemble des missions. Nous pouvons tous conclure avec réjouissance que cette expérience sera à renouveler, sans attendre les prochaines élections.

Du côté sanitaire, l'évolution de la situation en IBR est satisfaisante, à nous tous de maintenir nos efforts jusqu'à l'allègement attendu de la prophylaxie, en obtenant la reconnaissance officielle de zone épidémiologiquement favorable.

Parallèlement, le projet d'éradication BVD, démarré il y a un an, est reconduit en étendant la zone à 10% du cheptel départemental (environ 50 000 bovins).

Enfin, l'automne verra également le déploiement d'un outil informatique éleveur complet, iCownect, dans lequel le carnet sanitaire de l'élevage sera connecté aux données du GDS.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux.

# RAPPEL PROPHYLAXIE

## LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE PROPHYLAXIE 2018-2019 !

Comme chaque année, tous les troupeaux bovins doivent être soumis à une prophylaxie. Les cheptels laitiers sont testés sur lait de tank, les autres cheptels (sauf atelier dérogatoire en bâtiment dédié), sont testés par prises de sang.

Pour chaque élevage, nous envoyons au vétérinaire sanitaire le document (DAP) qui précise la date anniversaire de prophylaxie, les animaux à dépister et les analyses à réaliser. Il y a cependant chaque année des anomalies.

### Voici un rappel des principales règles :

<b>QUELS ANIMAUX A DEPISTER ?</b>	Tous les bovins de plus de deux ans ou, à défaut, tous les plus d'un an. Même les mâles qui sortent au pâturage (bœufs et taureaux reproducteurs) sont à dépister !
<b>QUELLES MALADIES ?</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <u>IBR</u> : tous les bovins de plus de 24 mois, 12 mois pour les élevages en assainissement et non conformes,</li><li>- <u>Brucellose</u> : 20% des bovins plus de 24 mois,</li><li>- <u>Leucose</u> : 20% des plus de 24 mois, tous les 5 ans,</li><li>- <u>BVD*</u> : 4 à 20 animaux âgés de 24 à 48 mois,</li><li>- <u>Paratuberculose*</u> : 5 à 20 animaux de 30 à 60 mois.</li></ul>
<b>QUAND DEPISTER ?</b>	<b>DU 15 OCTOBRE 2018 AU 30 AVRIL 2019, impérativement !</b>
<b>PRISE EN CHARGE</b>	Prise en charge des frais d'analyses de 75% à 100% pour les adhérents GDS

\*sondages sérologiques réalisés pour les adhérents du GDS.

### Quelles sont les anomalies les plus fréquentes ?

ANOMALIES	CONSEQUENCES
<b>Numéros de travail inscrits sur le DAP.</b>	Le laboratoire demandera à votre vétérinaire les N° nationaux pour lancer les analyses, ce qui augmentera les délais pour recevoir vos résultats ! Veillez à bien donner à votre vétérinaire, le numéro à 10 chiffres de l'animal qui n'est pas inscrit sur le DAP.
<b>Plus de 90 jours entre la 1<sup>ère</sup> série de prélèvements et la dernière.</b>	La prophylaxie sera considérée comme incomplète et votre appellation IBR sera suspendue.
<b>Prélèvements faits après le 30 avril.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Suspension de l'appellation IBR</li><li>- Pas de prise en charge des analyses par le GDS</li></ul>
<b>Animaux achetés (avec ou sans dérogation) et qui ne sont pas dépistés en prophylaxie.</b>	Ces animaux doivent être soumis à la prophylaxie au même titre que les autres (s'ils n'ont pas déjà été testés lors de la prophylaxie chez le vendeur).
<b>Pas assez d'animaux dépistés en IBR.</b>	Votre prophylaxie sera considérée comme incomplète et vous devrez réaliser de nouveaux prélèvements.
<b>Pas assez d'animaux dépistés en Brucellose / Leucose.</b>	Vos prélèvements IBR seront repris au laboratoire pour être testés en Brucellose/Leucose, engendrant un coût supplémentaire pour vous.



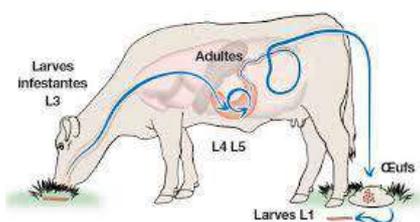
### ATTENTION :

**Toute prophylaxie faite après le 30 avril 2019 ne sera pas remboursée par le GDS**  
(Décision du Conseil d'administration du 11 octobre 2018).

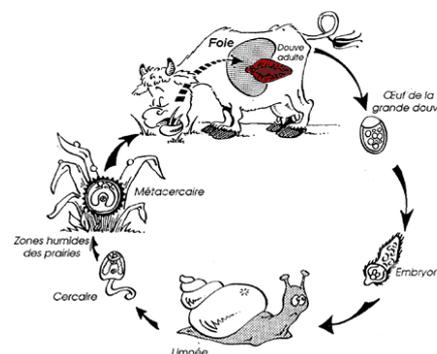
Dans un avenir proche, nous pourrions demander un allègement des prophylaxies pour les cheptels allaitants (et d'engraissement à l'herbe). Cependant, pour pouvoir prétendre à cette prophylaxie allégée, il est important d'avoir des prophylaxies annuelles conformes et donc l'engagement de tous !

**Si vous avez des doutes sur les bovins à dépister, n'hésitez pas à nous contacter.**

# FOCUS PARASITOLOGIE



Après la saison de pâturage, vos animaux rentrent en bâtiment et peuvent être infestés par des parasites internes. Les plus fréquemment rencontrés sont les Strongles, la Douve et les Paramphistomes.



Pour que l'immunité naturelle contre les Strongles soit efficace, 8 mois de contact effectif avec le parasite sont nécessaires. Lorsque cette immunité n'est pas correctement installée, certains animaux ou lots peuvent tomber malades.

Les Paramphistomes et la grande Douve sont des parasites des zones humides et ont le même hôte intermédiaire, la limnée. L'infestation par ces parasites provoque des symptômes le plus souvent discrets mais peut avoir de lourdes conséquences économiques.

## INFESTATION MASSIVE : CE QUE VOUS OBSERVEZ

- Amaigrissement
- Manque d'appétit
- Poil piqué
- Diarrhées
- Retard de croissance
- Diminution de production laitière
- Parfois mort.

Les analyses de laboratoire sont un outil intéressant afin d'établir un diagnostic et de vérifier le taux d'infestation des animaux. Le type d'analyse sera à choisir en fonction de l'animal ou du lot à tester :



- **Chez les jeunes, rentrant de leur première saison de pâture**, l'objectif est d'évaluer l'intérêt d'un traitement contre les Strongles et de vérifier rétrospectivement si le plan de gestion du parasitisme a été efficace au cours de la saison de pâturage. Le **dosage de pepsinogène** est l'analyse de choix en ce sens.
- **Chez les jeunes, rentrant de deuxième saison de pâture ou les adultes**, l'immunité contre les Strongles est plus ou moins bien installée. L'objectif à la rentrée en bâtiment est d'évaluer la nécessité d'un traitement afin de conserver les performances zootechniques (GMQ, production laitière, reproduction...). Il sera également intéressant de vérifier l'état d'infestation par la Douve et les Paramphistomes chez les animaux ayant pâture en zone humide. Ainsi, une **recherche coprologique et sérologique** serait le plus approprié.



## CAS PARTICULIER : ELEVAGES BIO

Les vermifuges peuvent être utilisés comme traitement sur prescription d'un vétérinaire.

L'utilisation des anthelminthiques en systématique et à l'aveugle est discutable. En effet, tout comme certaines bactéries, **les parasites peuvent développer des résistances à certains antiparasitaires**. On note une recrudescence de ces résistances partout dans le monde, y compris en France, depuis plusieurs années. Une utilisation peu raisonnée des traitements

antiparasitaires peut donc mettre en danger leur efficacité sur le long terme.

Ainsi, la mise en place de **traitements basés sur l'évaluation de l'état d'immunité des animaux** (via les analyses réalisées) ainsi que du **temps de contact effectif** avec les parasites semble être une **approche raisonnée et viable** dans le temps. Consultez votre vétérinaire.

# PARATUBERCULOSE

**Indicateurs paratuberculose** : une information fiable à valoriser dans la gestion de votre troupeau. Il y aura un nouveau dépistage paratuberculose lors de la campagne de prophylaxie 2018-2019 pour les adhérents GDS.

## Ateliers laitiers :

Dépistage sur lait de Tank : **en avril 2019**

## Ateliers allaitants :

Dépistage sur maximum 20 bovins de 30 à 60 mois prélevés à la prophylaxie

Vous aurez alors une vision de votre situation sur les 3 dernières années.

### Feu VERT :



« **Ça roule** » Le risque paratuberculose est très faible, une garantie de troupeau peut sans doute être envisagée. Il faudra une PCR d'environnement (prélèvement d'un échantillon de bouse sur votre exploitation par an en plus du dépistage annuel sur lait de tank). Nous contacter si vous êtes intéressé.

### Feu ORANGE :



« **Attention** » Il y a sans doute de la paratuberculose dans le troupeau, ce n'est peut-être pas pénalisant pour le moment mais c'est à surveiller.

### Feu ROUGE :



« **STOP !** » Ça vaut le coup de se poser pour réfléchir à la mise en place de mesures afin d'endiguer le problème. La paratuberculose a probablement un impact économique dans votre troupeau. Nous contacter pour envisager des solutions.

## Point étape : Eradication BVD

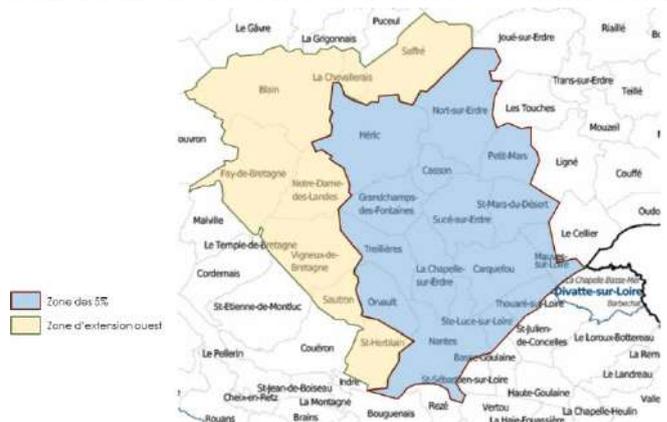
A l'issue de la première année de suivi de la zone test BVD, les résultats sont encourageants. 82% des animaux sont issus de cheptels dont le statut est très favorable. Seuls 2% des animaux sont issus de cheptels sans statut. 9 IPI ont été détectés sur la zone et ont ainsi été réformés.

Les animaux sont testés lors d'introduction. Ces analyses ont mis en évidence 2% d'animaux porteurs du virus lors de leur contrôle d'introduction sans pour autant être IPI.

**La vigilance à l'intro est de mise ! ➡ Pensez au kit intro en cas d'achats d'animaux.**

Dans l'attente d'une réglementation BVD à venir, le conseil d'administration du GDS44 a donc validé la poursuite du projet d'éradication BVD.

La zone d'éradication va s'étendre sur 10% des animaux du département.



# TEMOIGNAGE DANS UN ELEVAGE MIXTE

## GAEC DES VERDAIS



### Thomas BELGRAND

- 28 ans
- Installé en avril 2016
- Formation d'Ingénieur agricole (ESA d'Angers)
- 3 ans d'expérience salariale pour découvrir, confirmer ses objectifs personnels et élaborer son projet
- Hobbies : ancien rugbyman
- Délégué Titulaire de la commune de Trans sur Erdre depuis 1 an

- 4 associés
- 272 ha dont 150 en herbe
- En AB depuis 2016
- 850 000 litres en Prim'Holstein
- 40 vaches allaitantes Charolaise (veaux sous la mère, laitannes, vente directe)

### Objectifs et stratégie du GAEC :

- Optimiser la production par vache (8500 kg) en :
  - Limitant au maximum la part de maïs ensilage (25% dans la ration hiver)
  - Travaillant en 2 lots pour les périodes en bâtiments (objectif : réussir les démarrages de lactation)
- Valoriser au maximum les périodes de pâturage afin d'accroître l'autonomie énergétique et protéique.

## Le coin des idées ...



La nurserie  
Système plein-air partiel



Zone dédiée aux soins ... notamment au parage qui se réalise dans le confort, la sécurité de l'homme et de l'animal

## Passage de témoin !

### Thomas

"A travers mes discussions avec André, j'ai pu comprendre l'importance d'une gestion sanitaire maîtrisée par les éleveurs eux-mêmes, dans une organisation à l'écoute et réactive."

"La densité d'élevage dans notre zone peut faire courir des risques sanitaires conséquents pour les animaux et les systèmes d'élevage."

"Etre délégué permet d'aller vers ses voisins ce qui est une opportunité pour moi, n'étant pas originaire de la commune."



### André

"Je suis délégué depuis mon installation et j'ai appris progressivement le rôle du GDS."

"Tout d'abord dans les instances locales puis en tant qu'administrateur, et enfin à GDS France."

"Ces différentes missions m'ont permis de m'épanouir humainement et de rapporter à mes collègues éleveurs les actualités et les enjeux."

"J'ai souhaité transmettre bien avant ma retraite. Thomas comme deux autres jeunes de la commune (Anthony et Louis) vont permettre de maintenir une vision jeune et dynamique de la gestion sanitaire des élevages."

*Vous recherchez une solution de gestion de troupeau qui réunit l'ensemble de vos données d'élevage ?*

# iCownect by Innoval\*



\*distributeur de la solution